

28/04/2021

DOCUMENT DE CONCLUSION

Réunion RAN WG PRISONS

6-7 décembre 2020, en ligne

Conseil religieux, formation et dialogue interconfessionnel en prison

Principaux résultats

La religion et les conseils religieux peuvent jouer un rôle majeur dans la réadaptation et la réintégration des délinquants. La possibilité de pratiquer sa religion en prison et d'avoir accès à un représentant de cette religion est un droit de l'homme autorisé en prison. Le groupe de travail RAN PRISONS, qui s'est réuni les 6 et 7 octobre 2020, s'est penché sur la pratique religieuse en prison, le dialogue interconfessionnel, le rôle des imams et des autres chefs religieux, et la manière dont le personnel pénitentiaire peut être formé pour comprendre la religion et l'extrémisme. Ce document présente les contributions des participants et praticiens expérimentés à la réunion et souligne les trois points suivants.

- 1) Pour les imams, les aumôniers et les autres conseillers religieux, la **préservation de la confidentialité** est essentielle pour les conseils religieux en tête-à-tête. Si la confidentialité n'est pas préservée, le conseil religieux risque de s'arrêter.
- 2) Les conseillers religieux établissent des relations de confiance avec les détenus et **ne doivent donc pas faire partie de l'évaluation des risques ou des discussions interinstitutionnelles** (ceci est directement lié au point 1). Au cours de ces processus, les conseillers religieux peuvent être amenés à partager plus d'informations qu'ils ne le souhaiteraient, et les détenus peuvent devenir sceptiques et se méfier d'eux.
- 3) Le **dialogue interconfessionnel** et les autres rencontres interreligieuses peuvent jeter un pont vers le monde extérieur et préparer les détenus à leur libération : ils peuvent favoriser un espace inclusif ouvert au dialogue, à la pensée critique et à l'échange. Les échanges interconfessionnels peuvent contribuer à prévenir les mentalités extrémistes polarisées, du type « nous contre eux », et à favoriser un environnement carcéral plus sûr.

Le présent document résume les principaux résultats de la réunion du groupe de travail : (1) les points forts de la discussion, (2) les recommandations, et (3) les pratiques inspiratrices et propose des actions de suivi possibles.

Temps forts

Enquête RAN diffusée via le réseau de l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris)

Avant la réunion du groupe de travail RAN PRISONS, RAN a créé une enquête qui a été diffusée par EuroPris à son réseau. Les résultats de l'enquête, utilisés pour lancer la réunion, ont offert un aperçu précieux des pratiques religieuses dans les prisons de toute l'Europe.

De nombreuses questions posées ont reçu des réponses unanimes, comme le montre le tableau ci-dessous.

- Toutes les personnes interrogées représentent des juridictions qui **apportent une assistance/un conseil religieux** pour les religions reconnues par la loi ou enregistrées auprès des autorités nationales.
- Toutes les personnes interrogées affirment qu'elles visent à soutenir les détenus et leurs familles, qu'elles cherchent à renforcer les échanges et le dialogue et qu'elles espèrent contribuer à **la réadaptation des détenus en leur proposant un accompagnement spirituel**.
- La plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles fournissaient un **espace pour le culte religieux** au sein de la prison. Il peut s'agir d'une salle multifonctionnelle, mais aussi d'une cellule, selon les circonstances.

Certaines questions ont reçu des réponses mitigées, comme indiqué ci-dessous.

- **Financement des conseillers religieux.** Les conseillers peuvent être financés par l'État, l'administration pénitentiaire ou les communautés religieuses. Certains travaillent bénévolement.
- **Le rôle des conseillers religieux dans les programmes de déradicalisation.** Le rôle joué par les praticiens religieux dans les programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) (par exemple, avec le partage d'informations, la contribution à l'évaluation des risques) n'est pas clair et peut être problématique pour toutes les parties concernées. De nombreux praticiens religieux se considèrent comme des guides spirituels, et non comme des praticiens de la P/CVE. La confusion de ces rôles pourrait donc compromettre les principes fondamentaux de leur profession, comme la confidentialité.
- **Formation du personnel pénitentiaire.** Certaines prisons ne proposent aucune formation sur la religion et l'extrémisme, tandis que d'autres peuvent offrir une formation de base ou même intensive. Il existe des différences dans le niveau de sensibilisation et la capacité à identifier les signes de radicalisation et à les distinguer de la pratique religieuse régulière.

Conseil religieux en prison

Le conseil religieux en prison est essentiel au bien-être et au développement personnel des détenus. Ces services religieux peuvent être une force de changement positif pour les détenus, en leur fournissant des conseils spirituels pour les soutenir dans les circonstances difficiles et guider leur épanouissement en tant qu'individus.

- Les conseillers religieux en prison comprennent leur rôle en termes de **soutien aux détenus**, et non de traitement des détenus. Ils développent des relations personnelles (basées sur la confiance) avec les détenus.
- **La confidentialité est essentielle pour** leur rôle dans le contexte carcéral, et le maintien de la confidentialité est un principe de base de leur profession. Les conseillers religieux en prison sont convaincus que la rupture de confidentialité n'est pas une option. « Si nous ne sommes pas inflexibles sur la confidentialité, ce sera la fin des services d'aumônerie. »¹ Si les détenus présentent toutefois des signes et des comportements qui constituent un danger concret et imminent pour la sécurité au sein de la prison ou pour la société en général, il convient de le signaler.
- **Les détenus ont le droit de bénéficier d'un conseil religieux.** Cela doit être compris comme un droit des détenus qu'ils peuvent revendiquer, et non comme une opportunité qu'il leur est accordée.
- **Les normes et les dispositions relatives au travail en milieu carcéral diffèrent selon les pays.** En Italie, par exemple, les imams des prisons travaillent bénévolement, tandis que dans d'autres pays, ils

¹ Citation d'un des participants à la réunion.

font partie du personnel pénitentiaire salarié. Par ailleurs, dans la plupart des pays représentés à la réunion, les conseillers religieux doivent parler la langue officielle du pays. La mise à disposition de programmes de formation spécifiques ou de diplômes pour devenir conseiller religieux est une autre différence : si une telle formation existe dans certains pays, elle représente un défi dans d'autres. Certains participants ont souligné la nécessité de disposer de conseillers et d'aumôniers hautement qualifiés, capables de donner des réponses convaincantes (et même complexes si nécessaire), et pas seulement des réponses simples et basiques. Un des pires scénarios consiste à avoir dans une prison des imams autoproclamés qui donnent des conseils religieux aux détenus.

- Des expériences en Allemagne suggèrent que la connaissance de la religion parmi les détenus est, dans plusieurs cas, extrêmement faible, bien qu'ils soient heureux de participer à des activités religieuses de groupe. Les conseillers peuvent même jouer un rôle important en proposant des lectures pertinentes aux détenus.

Formation du personnel pénitentiaire

La formation du personnel pénitentiaire sur la religion et l'extrémisme d'inspiration religieuse a été identifiée comme essentielle au maintien d'un univers carcéral sain. Le manque de sensibilisation et de compréhension dans ce domaine peut entraîner la stigmatisation et, en fin de compte, contribuer à une radicalisation accrue.

- Le personnel pénitentiaire présente des **niveaux différents de préparation et de sensibilisation** aux questions de religion, des détenus religieux et des soignants religieux. Ce personnel peut jouer un rôle important dans le développement personnel des détenus ainsi que dans l'évaluation des risques, car il interagit quotidiennement avec les détenus. Cette implication nécessite de former le personnel pénitentiel **à la détection des signes de radicalisation**.
- La méfiance et le manque de collaboration entre le personnel pénitentiaire et les conseillers religieux peuvent entraver le processus de réadaptation et de réintégration. La clarté concernant les rôles distincts et la manière de coopérer et de communiquer peut contribuer à réduire le stress.
- En Italie, la formation du personnel pénitentiaire a contribué à des **interventions plus efficaces et à une sensibilisation accrue** à ce sujet. Elle a même été liée à une baisse du nombre de détenus (perçus comme) radicalisés. La sensibilisation du personnel pénitentiaire s'est avérée avoir un impact positif important sur la réduction des « faux positifs ».

Dialogue interconfessionnel et projets

- Le dialogue interconfessionnel peut permettre d'acquérir des compétences générales essentielles à la coexistence pacifique avec les autres dans une société démocratique diversifiée. **L'ouverture ainsi que l'acceptation** des autres religions peuvent constituer un premier pas vers l'acceptation d'autres opinions et points de vue, en mettant en évidence les points communs plutôt que les différences. Les perspectives extrémistes sont généralement fondées sur une mentalité polarisée, « noir ou blanc », « nous contre eux ». Cependant, le dialogue interconfessionnel peut repousser les limites, élargir cette perspective et encourager la pensée critique. Il crée un espace de dialogue et d'échange où les préjugés et les discriminations s'estompent. Cela peut être crucial dans le processus de déradicalisation ainsi que dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- Pendant la détention, le dialogue interconfessionnel peut fonctionner comme **un pont, reliant les détenus au monde extérieur et à la société**. En effet, différentes personnes de diverses religions se rendent dans les prisons pour discuter de sujets qui concernent également la société en général. Les détenus peuvent se sentir davantage intégrés dans la société par le biais de dialogues interconfessionnels que par des conseils religieux individuels (qui ont d'autres objectifs, comme celui d'apporter un soutien personnel à un détenu).

- Les forums interreligieux au niveau local et national peuvent **organiser des activités interconfessionnelles à l'intérieur et à l'extérieur des prisons**. Cela pourrait encourager le dialogue et réduire la polarisation de la société.
- **Soutenir la réadaptation après la libération.** Les compétences humaines et les points mentionnés ci-dessus peuvent contribuer à un processus de réadaptation et de réintégration plus durable.

Recommandations

- **Le rôle des aumôniers et autre conseillers religieux dans le travail de déradicalisation.** Il est clair que ces acteurs peuvent jouer un rôle décisif dans la P/CVE en encourageant le dialogue et la pensée critique sur les questions religieuses et personnelles. Cela soulève la question de savoir s'ils doivent faire partie des programmes officiels de déradicalisation. Les participants à la réunion ont souligné que les aumôniers de prison et les autres conseillers religieux cherchent à aider les détenus et à établir une relation personnelle avec eux, et **non à les évaluer**. Par conséquent, ils ne devraient pas être inclus dans les programmes de déradicalisation, car cela nécessiterait potentiellement une implication dans l'évaluation des risques, ce qui pourrait nuire à la relation personnelle entre le conseiller et le détenu. Les activités de déradicalisation et les soins religieux doivent être séparés, tout en gardant à l'esprit que la sécurité doit être un objectif commun à tous.
- **Coopération interinstitutionnelle et multidisciplinaire.** La coopération et les échanges entre le personnel pénitentiaire, la direction des prisons et les conseillers religieux sont essentiels. Dans certains cas, les conseillers religieux qui ne font pas partie du personnel pénitentiaire habituel peuvent se heurter au scepticisme des acteurs extérieurs, surtout s'il existe une incertitude quant à leur affectation ou leur rôle dans le cadre de la prison. Il est important que les autorités établissent des réglementations et des directives claires pour les soignants religieux concernant leur rôle et leur champ d'action (y compris les limitations/freins mis en place pour des raisons de sécurité et de sûreté). La coopération interinstitutionnelle avec tous les acteurs est cruciale avant, pendant et après la peine et doit être axée sur la sécurité et la réadaptation.
- **Les conseils religieux sont un droit fondamental des détenus.** Si l'aumônerie chrétienne est un droit établi pour les détenus, souvent pratiquée par des aumôniers qui travaillent régulièrement dans la prison ou même depuis leurs propres bureaux dans la prison, les autres religions n'ont commencé à être représentées dans ce contexte qu'au cours de la dernière décennie. Il est important que les détenus et les conseillers reconnaissent que le conseil religieux est un droit fondamental, pour toutes les religions. Tout détenu a le droit de demander un lieu de culte et de rencontrer un conseiller religieux.
- **Sélection, normes de qualité, formation et rémunération des aumôniers de prison et autres conseillers religieux.** Les conseillers religieux doivent être soigneusement sélectionnés et contrôlés pour s'assurer que leur travail est basé sur une interprétation religieuse tolérante. L'exercice de la fonction de conseiller religieux dans un contexte carcéral pourrait être lié à un programme de formation, voire à un programme d'enseignement diplômant. Un des aspects les plus importants est que les conseillers religieux doivent parler couramment la langue officielle du pays. La manière dont l'accréditation est accordée dans les différents états membres est une question qui devrait être étudiée plus avant.
- **Formation du personnel pénitentiaire.** Les praticiens de première ligne doivent bénéficier d'une formation de base sur l'identification des comportements, des processus et des dynamiques qui peuvent indiquer des signes de radicalisation et/ou de vulnérabilité. Le personnel pénitentiaire doit être formé à la sensibilisation culturelle et religieuse, afin d'être en mesure d'interagir correctement avec des détenus issus de milieux multiculturels et religieux divers. La formation du personnel pénitentiaire doit être adaptée à

chaque pays, en tenant compte de la spécificité de la population carcérale de chaque pays. Il est important de séparer la formation des imams de celle du personnel pénitentiaire.

Pratiques pertinentes

1. Formation du personnel pénitentiaire : L'ONG autrichienne **Derad** dispense une formation de base au personnel pénitentiaire ainsi que des cours intensifs pour les personnes déjà familiarisées avec le sujet. Le programme couvre l'histoire du terrorisme et de l'extrémisme violent, les processus de (dé)radicalisation, les facteurs d'attraction et de répulsion, et la différence entre religion et idéologie.
2. L'Université de Berne, en Suisse, propose un [programme d'études de troisième cycle en aumônerie de prison](#) et en conseil religieux.
3. COREIS Italiana est une des principales organisations nationales représentant l'Islam en Italie dans les institutions nationales et locales. Outre cette représentation institutionnelle, COREIS est également particulièrement active dans le domaine de l'éducation et de la formation sur l'Islam et le dialogue interconfessionnel et intrareligieux. Un des projets sociaux de COREIS consiste à promouvoir SIMURGH, un programme interconfessionnel unique destiné aux travailleurs et aux détenus de la région de Lombardie, dans le nord de l'Italie, et coordonné par l'administration pénitentiaire. Les cours de formation d'imams et le programme d'études islamiques de COREIS se concentrent sur la connaissance académique et directe du paysage juridique, social, culturel et linguistique italien et de ses racines.

Pour approfondir

Peter Admirand explore les espoirs et les limites du dialogue interconfessionnel et sa contribution à la prévention de la violence, dans l'article « [Dialogue in the Face of a Gun? Interfaith Dialogue and Limiting Mass Atrocities](#) » dans *Soundings: An Interdisciplinary Journal*.

Le rapport du Cardiff Centre for Chaplaincy Studies intitulé [The Role and Contribution of a Multi-Faith Prison Chaplaincy to the Contemporary Prison Service](#) critique le manque de diversité dans la représentation des aumôniers et le manque de représentation directe des aumôniers de prison en tant que tels.

Les lecteurs désireux d'en savoir plus et d'entrer en contact avec des collègues aumôniers de prison du monde entier peuvent consulter le site Web de l'[Association internationale des aumôniers de prison](#).

Religion and Prison: An Overview of Contemporary Europe, Martínez-Ariño, Julia, Zwilling, Anne-Laure (Eds.), 2020.